

RÉCEPTION DES ÉCHAFAUDAGES

Public concerné :

Toute personne ayant une bonne connaissance du montage des échafaudages amenés à réceptionner des échafaudages et à réaliser un procès-verbal de réception.

Prérequis :

Chaussures de sécurité, gants et casque indispensables.

Méthode pédagogique :

- Animation à partir d'un Support de stage
- Exposés et vidéo
- Echanges d'expérience
- Exercices pratiques

Modalités de contrôle des connaissances :

- Test théorique et pratique en fin de stage

Nature de la sanction de formation :

- Attestation de stage

Moyen de suivi de la formation

- Feuille de présence

Intervenant :

Formateur certifié ayant fait l'objet d'une qualification

Durée :

07 heures sur 1 journée

OBJECTIFS :

Transmettre aux participants les règles de prévention nécessaires à la réception des échafaudages conformément au décret 2004-924 du code du travail et à la recommandation R408 de la CRAM.

PROGRAMME :

L'ANALYSE DES RIQUEs

- Statistiques d'accidents
- Principaux risques d'accidents
- Coupures de presse

LA RÉGLEMENTATION

- Décret du 01/09/2004 ; Recommandation R408 de la CNAM ; Arrêté du 21/12/2004 ; Décret du 08/01/1965 ; Arrêté du 09/06/1993 ; Arrêté du 02/12/1998 ;
- Les obligations de l'employeur
- Textes normatifs

STRUCTURE D'UN ÉCHAFAUDAGE

- Les éléments constitutifs
- Technologies utilisées

RÉCEPTIONNER UN ÉCHAFAUDAGE

- Pourquoi réceptionner un échafaudage ?
- Quelle sont les personnes concernées ?
- Identification des points de contrôle se rapportant à la réglementation ainsi qu'aux règles de montage et d'utilisation
- Élaboration d'un rapport de réception

DOCUMENTS DE MONTAGE ET D'UTILISATION

- Dessin de montage
- Calcul de répartition des charges au sol
- Accès interdit à toutes personnes étrangères au montage ou démontage
- Procès-verbal de réception
- Charges d'exploitation
- Registre de sécurité
- Rapport de vérification

RÈGLES DE MONTAGE ET D'UTILISATION

- Les précautions à prendre avant le montage (implantation, stabilité, rigidité, résistance, accès, démontage, stockage)

LA SÉCURITÉ

- Utilisation des équipements de protection collective
- Surcharge
- Signalisation
- Les conditions météorologiques
- Conduite à tenir en cas d'accident

EXERCICES THÉORIQUES

- Dessin de montage ; Calcul de répartition des charges au sol ; Identification des points de contrôle ; Élaboration d'un rapport de vérification

EXERCICES ET ÉVALUATION PRATIQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr

www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....
.....
.....
.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.